



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de SAINT CHRISTOLY MÉDOC

Mise à l'enquête publique du projet d'élaboration de la carte communale

Par arrêté n° AR 2026-010 en date du 30/04/2026, le maire de SAINT CHRISTOLY MEDOC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier d'élaboration de la carte communale de SAINT CHRISTOLY MEDOC. Cette carte communale a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale.

A cet effet, **Monsieur Hervé MILLER**, a été désigné par le président du tribunal administratif de BORDEAUX comme commissaire-enquêteur et Monsieur Michel KNIPPER comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie 26 mai au 25 juin 2026 inclus, aux jours et heures habituel d'ouverture : les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Le dossier pourra être consulté sur support papier en mairie et informatique à l'adresse du site internet suivant : www.saintchristolymedoc.fr

Le dossier comprend une évaluation environnementale. Un avis de l'autorité environnementale a été formulé et accompagne le dossier.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de SAINT CHISTOLY MEDOC les :
Lundi 01 juin, mercredi 10 juin, vendredi 19 juin et jeudi 25 juin : de 14h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet d'élaboration de la carte communale pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou reçues en mairie par voie postale à l'attention du commissaire-enquêteur au 1 place Edouard Lardiley ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : contact@saintchristolymedoc.fr

À l'issue de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de un mois pour rédiger et transmettre son rapport et ses conclusions motivées au maire et une copie au tribunal administratif.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et sur le site internet de l'enquête publique, pendant un an après la date de clôture de l'enquête publique.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès du secrétariat de la mairie de SAINT CHRISTOLY MEDOC.

Le Maire,
Stéphane POINEAU

